Extrait du Le Vénissian

https://levenissian.fr/Alors-vous-vendez-Oui-ou-Non

« Alors, vous vendez, Oui ou Non ? »

- Vie politique - Luttes et résistances -



Date de mise en ligne : vendredi 11 mai 2007

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Site seynois de soutien
à la campagne de MG BUFFET
http://www.gazette.lesud83.fr/

PCF

A la Seyne sur mer, jeudi 10 mai 2007

Tribune libre :

« Alors, vous vendez, Oui ou Non ? »

° Une question qui devient à la mode dans notre ville depuis un certain temps. Nos boîtes à lettres sont sujettes à la promotion publicitaire de sociétés immobilières à la recherche de terrains et de maisons à vendre.

° « 3500 euros le mètre carré, l'on s'arrache les appartements » titrait dernièrement un journal de la presse locale. Avec cette affirmation on pouvait croire qu'à la Seyne sur mer, la crise du logement n'existe pas, quand l'opulence sévit !

° Ceci dit et chemin faisant, nous nous apercevons que la réalité est tout autre. La politique d'un côté, l'extra publicité de l'autre, ne produisent pas toujours les effets escomptés... Bien au contraire.

° Nous venons d'apprendre (La Marseillaise du 7 mai 2007) que, face aux promoteurs et aux risques de futur bétonnage, à la Rouve un comité de défense du quartier vient de se constituer et se manifester de manière citoyenne le dimanche 6 mai 2007.

° Ce fait est rarissime devant et dans un bureau de vote à l'école Edouard VAILLANT, ce comité faisait signer une pétition et arborait une banderole :
« Non aux promoteurs-Bétonneurs heureux contre citoyens malheureux »

° C'est une bonne chose de constater que petit à petit, ces questions d'urbanisation font réagir les habitants. Ces derniers dénoncent la politique de marchandisation d'Arthur PAECHT du territoire communal.

° Cette complicité s'exerce avec les sociétés immobilières, les promoteurs et leurs pratiques depuis des mois dans notre ville.

« Immobiliers, enrichissez-vous, c'est le moment »

° C'est une politique qui se généralise dans beaucoup de villes et qui porte préjudice aux conditions de vie. De la part des promoteurs, les pratiques se sont généralisées, pression et contraintes s'exercent en particulier sur les propriétaires des petites maisons forcés de vendre. Ces attitudes mercantiles sont inadmissibles. Pour l'instant, cela n'a pas l'air d'émouvoir, tout au moins publiquement, le maire de la Seyne sur mer.
Dans le milieu immobilier c'est ce qui s'appelle l'offre et la demande, la loi du marché capitaliste...

Copyright © Le Vénissian

° Aujourd'hui, les convergences entre les sociétés immobilières, les promoteurs en tous genres et les maires UMP deviennent monnaie courante dans notre pays. Ceci entraîne des situations préjudiciables dans les villes où elles se manifestent !

° Dans ce palmarès figure ce qui se passe dans la ville de Nogent sur Marne entre la société parisienne de promotion immobilière « ALTERA » et le maire de Nogent JP MARTIN.

° Un couple qui défraie la chronique et qui en appelle à de nombreux commentaires et interrogations suite aux attendus du tribunal administratif de MELUN où les juges diront prochainement le droit sur 2 points importants :
1. Le maire a-t-il compétence pour décider seul qu'un terrain communal sera vendu de gré plutôt que par adjudication, même si le prix payé par l'acheteur est deux fois supérieur à l'estimation des domaines ?
2. La commune peut-elle déléguer au même acheteur la construction d'un équipement sportif en état d'achèvement sur le même terrain ?
2 bis. N'y a-t-il pas dans ce cas des risques de détournements des règles concernant les marchés de travaux publics ?

° Dans cette affaire à rebondissement, nous apprenons qu'ALTERA vient de racheter à la société MOBILAT un immeuble. Cet immeuble, étrange coïncidence, est devenu permanence politique du maire, reconvertie en permanence locale de Nicolas SARKOZY.

° Plusieurs personnes ou évènements circonstanciés démontrent tous les jours, la fusion dans le couple ALTERA / JP MARTIN.
De fortes interrogations se posent de la part de Nogentaises et Nogentais.

° Nous pouvons en dire autant pour la Seyne sur mer face aux promoteurs et leurs pratiques !

° Les intérêts de la ville sont-ils vraiment protégés ?

° Un promoteur bien placé auprès du maire peut venir faire beaucoup d'affaires, mais les intérêts des citoyens dans tout cela...

« Cette société est triste et sans esprit parce que l'on donne qu'à penser au Fric. »
Jean VILAR

Louis BLANC, Christian BARLO, Joseph PENTAGROSSA, militants communistes

Copyright © Le Vénissian